



**TOURNOI INTERRÉGIONAL
de NEUVES-MAISONS
5 et 6 mai 2012**

Homologation N° I 02/54/1112



TABLEAUX

Tableaux		Prix d'inscription	Début
A/ - de 11 ans mixte	Samedi 5 mai	4 €	11 h 00
B/ - de 13 ans mixte	Samedi 5 mai	4 €	10 h 00
C/ - de 15 ans mixte	Samedi 5 mai	4 €	11 h 00
D/ - de 18 ans mixte	Samedi 5 mai	4 €	10 h 00
E/ Messieurs 500 à 799 points	Samedi 5 mai	6 €	12 h 00
F/ Messieurs 500 à 999 points	Samedi 5 mai	6 €	14h 00
G/ Messieurs 800 à 1199 points	Samedi 5 mai	6 €	12 h 00
H/ Messieurs 1000 à 1399 points	Samedi 5 mai	6 €	14h 00
I/ Messieurs 1200 à 2221 points	Samedi 5 mai	8 €	11 h 00
J/ Doubles 3000 points maximum	Samedi 5 mai	2 x 4 €	16 h 00
K/ Messieurs 500 à 899 points	Dimanche 6 mai	6 €	8h 30
L/ Messieurs 500 à 1099 points	Dimanche 6 mai	6 €	13h 30
M/ Messieurs 900 à 1299 points	Dimanche 6 mai	6 €	9h 30
N/ Messieurs 1100 à 1499 points	Dimanche 6 mai	6 €	15h 00
O/ Messieurs 1300 à 1699 points	Dimanche 6 mai	6 €	10h 30
P/ Messieurs 1500 à 2058 points	Dimanche 6 mai	6 €	14h 30
Q/ Messieurs 1700 points et plus	Dimanche 6 mai	8 €	16h 00
R/ Dames Toutes Catégories	Dimanche 6 mai	6 €	16h 00
S/ Doubles Toutes Catégories	Dimanche 6 mai	2 x 4	11h 00

Article 1: Le Tennis de Table de Neuves-Maisons organise les 5 et 6 mai 2012 sur 26 tables, salle spécialisée de la M-V-A et salle des Sports André PLUMET, un tournoi interrégional ouvert aux joueurs licenciés de la Zone 05 de Tennis de Table suivant le tableau ci-dessus.

Article 2: En plus du tableau Dames TC, les féminines pourront participer aux autres tableaux en fonction de leur nombre de points

Article 3: Les poussins ne peuvent participer qu'aux tableaux A, B et C

Les benjamins ne peuvent participer qu'aux tableaux A, B, C et D "sauf ceux participant au Critérium Fédéral National 1 - 11 ans et satisfaisant aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral (CF. règlement médical fédéral 2011/2012)"

Article 4: Chaque participant pourra s'inscrire dans 2 tableaux de simple et 1 tableau de double par jour

Article 5: L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de supprimer un tableau, si faute de participants.

Article 6: Les inscriptions par courrier ou Email seront prises au fur et à mesure de leurs arrivées. Le cachet de la poste ou date d' Email feront foi.

Article 7: Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe. Si les tableaux sont supérieurs à 48 joueurs, le juge arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un joueur par poule. En double, élimination directe dès le premier tour. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points dans tous les tableaux, le tournoi se déroulera sans interruption et selon les règles de la F.F.T.T.

Article 8: Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 4 mai 2012 à 15 heures salle de réunion de la Maison de la Vie Associative - rue de la haute borne - 54230 NEUVES-MAISONS;

Article 9: L'arbitrage sera assuré par les participants. Le juge arbitre sera Monsieur Vincent BLANCHARD assisté de juges arbitres du Tennis de Table de Neuves-Maisons, leurs décisions seront sans appel.

Article 10: Les engagements accompagnés du règlement (chèque à l'ordre du Tennis de Table de Neuves-Maisons) sont à faire parvenir par écrit pour le jeudi 3 mai 2012 dernier délai à:

Hubert FOISSEY - 111 rue Remenaulat - 54230 NEUVES-MAISONS.

Possibilité de s'inscrire également par

Email: berhub@free.fr **La réception du paiement par chèque confirmera l'inscription.**

Pour tous renseignements, téléphonez à Tony BOURRIER 06 10 17 65 51

Article 11: De nombreux prix, lots, coupes, bons d'achats, d'une valeur de plus de 2203 € (dont 810 € en espèces) récompenseront les 4 meilleurs des tableaux, en doubles seuls les finalistes et 1/2 finalistes seront récompensés.

Article 12: La tenue et un esprit sportifs sont de rigueur.

Article 13: Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire dans la salle spécialisée et dans la salle des sports André PLUMET ainsi que d'accident, de perte ou vol sur les lieux de compétition.

Article 14: Les classements pris en compte sont ceux parus au 1^{er} janvier 2012.

Article 15: Les résultats seront transmis à la Zone Est de tennis de table.

Article 16: L'inscription aux doubles se fera par le biais de la fiche d'inscription ci-jointe ou directement sur place.

Article 17: Le pointage des joueurs, obligatoire, se fera 30 minutes avant l'heure officielle de début des tableaux
Le forfait pour non présence à la table pourra être prononcé 10 min après le 1er appel du participant

Article 18: L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de basket à semelles blanches ou non marquantes

Article 19: Les balles sont à fournir par les joueurs.

Article 20: Une buvette très complète (casse-croûtes,, croque-monsieur, gaufres, gâteaux et boissons) sera à disposition des joueurs et spectateurs. **Il est interdit de manger ou de boire dans les salles.**

Article 21: La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le Comité du Tennis de Table de Neuves-Maisons

<u>Récompenses</u>				
Tableaux	Points	Vainqueurs	Finalistes	1/2 finalistes
A	licenciés - de 11 ans mixte	lot + coupe	lots	lots
B	licenciés - de 13 ans mixte	lot + coupe	lots	lots
C	licenciés - de 15 ans mixte	lot + coupe	lots	lots
D	licenciés - de 18 ans mixte	30 BA	20 BA	lots
E	Messieurs de 500 à 799 points	20 € + 30 BA	25 BA	2 x 15 BA
F	Messieurs de 500 à 999 points	25 € + 30 BA	10 € + 20 BA	2 x 20 BA
G	Messieurs de 800 à 1199 points	30 € + 30 BA	15 € + 20 BA	2 x 23 BA
H	Messieurs de 1000 à 1399 points	35 € + 30 BA	20 € + 20 BA	2 x 25 BA
I	Messieurs de 1200 à 2221 points	60 € + 30 BA	40 € + 20 BA	2 x 35 BA
J	doubles 3000 points maximum	2 x 25 BA	2 x 15 BA	lots
K	Messieurs de 500 à 899 points	20 € + 30 BA	25 BA	2 x 15 BA
L	Messieurs de 500 à 1099 points	25 € + 30 BA	10 € + 20 BA	2 x 20 BA
M	Messieurs de 900 à 1299 points	30 € + 30 BA	15 € + 20 BA	2 x 23 BA
N	Messieurs de 1100 à 1499 points	35 € + 30 BA	20 € + 20 BA	2 x 25 BA
O	Messieurs de 1300 à 1699 points	40 € + 30 BA	25 € + 20 BA	2 x 28 BA
P	Messieurs de 1500 à 2058 points	75 €	50 €	2 x 30 BA
Q	Messieurs 1700 points et plus	100 €	65 €	2 x 35 BA
R	Dames toutes catégories	30 € + 30 BA	15 € + 15 BA	2 x 15 BA
S	Doubles toutes catégories	2 x 30 BA	2 x 15 BA	lots

* BA = bons d'achats DAUPHIN

Notre partenaire
matériel



Avec le soutien du
Conseil Général de
Meurthe et Moselle



Avec le soutien du Conseil
Régional de Lorraine



l'équipementier du
Tennis de Table de
Neuves-Maisons

